

Associés

Olivier Subilla
Docteur en droit
Avocat au barreau
Formateur spécialisation FSA
en droit du travail

Stefan Disch
Docteur en droit
Avocat au barreau

Mélanie Freymond
Licenciée en droit
LLM en droit européen
Avocate au barreau

Alain Sauter
Docteur en droit
Avocat au barreau
Chargé de cours à
l'Université de Lausanne

Gaëtan Bohrer
Master en droit
Avocat au barreau

Loïc Parein
Docteur en droit
Avocat

Collaborateurs

Nicole Diserens
Licenciée en droit
Avocate au barreau

Laure-Marine Bonnard
Master en droit
Avocate-stagiaire

Camille Piguet
Master en droit
Avocate-stagiaire

*Membres de l'Ordre
des avocats vaudois
et de la Fédération
suisse des Avocats*

MINISTÈRE PUBLIC
14 JUIN 2012
LAUSANNE

Ministère public de l'arrondissement
de Lausanne
Ch. de Couvaloup 6
1014 LAUSANNE

Lausanne, le 13 juin 2012/OS/lb

Affaire pénale PE11.015201-PGN

Monsieur le Procureur,

Je me permets de revenir à vous dans le cadre de l'affaire citée en titre.

Lors de l'audition du 14 mai dernier, vous avez indiqué, à ma mandante qu'il était possible qu'elle se détermine, par écrit, plus amplement sur certains points.

S'agissant de la chronologie des événements du 17 juin 2012, nous pouvons vous apporter plusieurs précisions. Il appert que deux personnes se sont rendues chez M. Romanens, après le passage de ma mandante, soit Mme Aurore Barbe (9h11-9h47) et Mme Kelly Quinton (18h32-18h52). Ces deux personnes n'ont rien remarqué d'anormal chez M. Romanens.

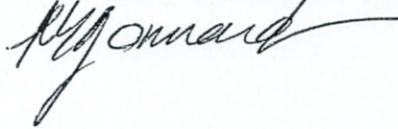
A toutes fins utiles, je me permets de vous signaler que l'APREMADOL m'a indiqué que les personnes susmentionnées seraient prêtes à venir témoigner.

Pour terminer, ma mandante m'a transmis que sa responsable, Mme Despeyroux serait prête à venir témoigner sur l'aptitude au travail de ma mandante. Je pense qu'il pourrait également être utile d'entendre Mme Charlier, ancienne référente de M. Romanens, qui avait assisté à la formation Byxel en remplacement de Mme Anker.

Copie de la présente est adressée à Me Lob, conseil de M. Romanens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Laure-Marine Bonnard, av-stag.



Pour approbation :



Olivier Subilia, av.